



LETTRE D'INFORMATION AUX RIVERAINS DES RUES Georges Hermann, de la Paix et de la Fontaine

Chère Madame, Cher Monsieur,

Depuis le 26 février dernier, la société SADE, mandatée par Véolia, a entrepris d'importants travaux dans le cadre du renouvellement des canalisations et branchements de la rue Georges Hermann.

La mairie met tout en œuvre pour réduire les nuisances occasionnées par ces travaux, mais l'avancée du chantier nécessite la mise en place provisoire d'un double sens de circulation des véhicules dans la rue de la Paix et la rue Calmé, du 18 au 29 mars 2024.

Aussi, durant cette période, le stationnement sur le domaine public de la rue de la Paix et de la rue Georges Hermann (partie située entre les rues de la Paix et de la Fontaine) sera **STRICTEMENT INTERDIT** aux heures de travaux soit de 7h30 à 17h30.

Afin de faciliter le stationnement, il sera possible, exceptionnellement, de stationner sur les deux côtés de la rue Jules Samson. La municipalité vous remercie de bien vouloir prendre vos dispositions

Les services et les élus de la commune vous présentent leurs excuses par avance pour la gêne occasionnée par cette mesure temporaire et restent à votre disposition.

Recevez, Chère Madame, Cher Monsieur, mes salutations les meilleures.



Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,

Michel FROTTIER